

VŒU DU COMITÉ DE BASSIN DU 28 MARS 2019

PORTANT SUR LA CONTRIBUTION DU COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE À
LA SECONDE SÉQUENCE DES ASSISES DE L'EAU

Le comité de bassin Seine-Normandie réuni en séance plénière le 28 mars 2019 a pris connaissance du cadrage de la seconde séquence des assises de l'eau organisées par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

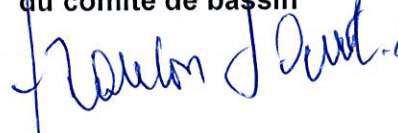
Après en avoir débattu, le comité de bassin :

Rappelle, comme il l'avait déjà exprimé dans son vœu du 21 juin 2018, que les cycles de l'eau, qualifiés habituellement de « grand » et « petit », sont en réalité indissociables. En effet, la bonne gestion des milieux aquatiques continentaux et marins permet de fournir une ressource de qualité pour les divers usages de l'eau ;

Rappelle qu'il a adopté à l'unanimité sa stratégie d'adaptation au changement climatique pour le bassin Seine-Normandie, le 8 décembre 2016 et son programme "Eau et climat" pour la période 2019-2024, le 29 novembre 2018. Ce programme d'intervention intègre à la fois les objectifs de la stratégie d'adaptation au changement climatique et les objectifs fixés dans le cadre de la directive cadre sur l'eau. Il permet donc au bassin de se préparer pour l'avenir ;

Demande instamment au gouvernement de donner aux agences de l'eau tous les moyens humains et financiers nécessaires pour préserver et restaurer les fonctions écosystémiques des milieux aquatiques et en particulier des zones humides, tant en milieu rural, urbain et littoral : ce sont en effet les meilleures alliées de cette adaptation, bénéfiques à la fois pour l'eau et pour la biodiversité.

Le Président
du comité de bassin



François SAUVADET